

FONDS A FORMULE

Kozeï 90 n°2

Achévé de rédiger le 03/08/2020

Fonds commun de placement de droit Français agréé par l'AMF et géré par Natixis Investment Managers International

Codes(s) ISIN	Durée de vie de la formule du Fonds Commun de Placements (FCP)	Fiscalité	Date de prise d'effet de la garantie	Date d'échéance de la formule	Droits d'entrée	Droits de sortie
FR0011781228	8 ans et 4 jours	PEA et contrat d'assurance vie ou de capitalisation	11/07/2014	15/07/2022	<p>Non acquis au Fonds : 2,5% maximum pour toute souscription reçue jusqu'au 10 juillet 2014 avant 12h30. Néant après cette date et après l'échéance de la formule</p> <p>Acquis au Fonds : Néant</p>	<p>Non acquis au Fonds : 2% maximum pour tout rachat reçu après le 10 avril 2014 après 12h30. Néant avant cette date et à l'échéance de la formule</p> <p>Acquis au Fonds : 2% pour tout rachat reçu après le 10 avril 2014 après 12h30. Néant avant cette date et à l'échéance de la formule</p>

Conformément à la réglementation en vigueur, vous pouvez recevoir, sur simple demande auprès de votre conseiller bancaire, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

OBJECTIF DE GESTION ET PROTECTION À L'ÉCHÉANCE

L'objectif de gestion de Kozeï 90 n°2 est de permettre à l'investisseur, détenteur de parts du Fonds le 11 juillet 2014, de recevoir à l'échéance de la formule, le 15 juillet 2022, 90% de son investissement initial, hors commission de souscription, majoré de la Performance Moyenne Finale d'un Panier d'Actions, hors fiscalité et prélèvements sociaux. L'investisseur supporte une perte en capital, limitée à 10% hors commission de souscription.

Le panier est composé de 30 actions choisies selon 3 thématiques liées à la gestion des ressources naturelles et ce dans un souci de diversification : Eau, Gestion des ressources Agricoles, Efficacité Énergétique.

En souscrivant dans Kozeï 90 n°2, votre capital est protégé à 90 % ⁽¹⁾ à l'échéance du 15 juillet 2022 soit une durée de 8 ans et 4 jours. Pour bénéficier de la protection du capital et de la formule ⁽²⁾, il convient de rester investi sur cette durée. Les principaux risques sont : risque actions, risque de taux, risque de crédit. A compter de l'échéance de la formule, le 15 juillet 2022, le Fonds se poursuivra avec une gestion de type monétaire, après agrément de l'Autorité des Marchés Financiers et sera géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire en respectant les conditions d'éligibilité au PEA.

(1) La protection du capital à l'échéance correspond à 90 % de la Valeur Liquidative de Référence qui est égale à la plus haute valeur liquidative calculée du 18 avril 2014 au 11 juillet 2014, hors frais d'entrée dans le cadre du CTO et hors frais sur versement, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance dans le cadre d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation et de capitalisation vie.

(2) La Performance Moyenne Finale s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des 16 Performances du Panier calculées chaque semestre. Le résultat obtenu est arrondi à la deuxième décimale.

MÉCANISME DE CALCUL DE LA PERFORMANCE

La Formule du Fonds est définie comme étant celle permettant à tout porteur, présent dans le Fonds le 11 juillet 2014, de récupérer le 15 juillet 2022, au titre de la protection, 90% de la Valeur Liquidative de Référence, hors commission de souscription, majorée de la Performance Moyenne Finale d'un Panier d'Actions. Le porteur de part est susceptible de ne pas capter l'intégralité de la hausse éventuelle du panier d'actions, du à l'effet de plafonnement des gains.

Les Performances de chaque action du Panier sont calculées chaque semestre en devises locales, de janvier 2015 à juillet 2022, par rapport à leur niveau initial, et sont retenues pour leur valeur réelle dans le calcul de la Performance Moyenne du Panier.

La Performance du Panier est calculée chaque semestre aux Dates de Constatation Semestrielles et s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des performances des 30 actions précédemment calculées. Le résultat obtenu est arrondi à la quatrième décimale. Si cette performance est négative, elle sera remplacée par zéro dans le calcul de la Performance Moyenne Finale du Panier.

La Performance Moyenne Finale du Panier s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des 16 Performances du Panier calculées chaque semestre. Le résultat obtenu est arrondi à la deuxième décimale.

Valeur liquidative de référence : 100 euros

REPÈRES

Date de constatation*	Performances du Panier d'Actions	Performances retenues	Date de constatation*	Performances du Panier d'Actions	Performances retenues
12 janvier 2015	0,00 %	0,00 %	11 janvier 2019	20,77%	20,77%
13 juillet 2015	4,01 %	4,01 %	11 juillet 2019	40,23%	40,23%
11 janvier 2016	0,00 %	0,00 %	13 janvier 2020	48,82%	48,22%
11 juillet 2016	0,00 %	0,00 %	13 juillet 2020	41,30%	41,30%
11 janvier 2017	5,14 %	5,14 %	11 janvier 2021		
11 juillet 2017	14,37 %	14,37 %	12 juillet 2021		
11 janvier 2018	28,54 %	28,54 %	11 janvier 2022		
11 juillet 2018	21,26 %	21,26 %	11 juillet 2022		

* Si ce jour n'est pas un jour où les ordres de souscription et de rachat peuvent être passés, signifie le 1er jour suivant où ces ordres peuvent être passés. Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source : Natixis Investment Managers International

La garantie du capital et la formule de calcul de la performance ne sont acquises qu'à l'échéance de la formule (8 ans et 4 jours). Il convient donc de respecter la durée minimale de placement recommandée. Une sortie de ce FCP à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (après déduction des frais de sortie de 4%). Il pourra être très différent (supérieur ou inférieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Vous ne bénéficierez alors plus de la garantie du capital. Ainsi, toute sortie avant la date d'échéance finale implique un risque de perte en capital.

POINT D'ATTENTION : Ce document, rédigé par Natixis Investment Managers International est destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la MIF. Il est fourni uniquement à des fins d'information aux clients non Professionnels par Natixis Investment Managers International. L'entité susmentionnée est une unité de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays. Bien que Natixis Investment Managers International considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International.

Le Fonds Commun de Placement Kozei 90 n°2 est géré par Natixis Investment Managers International. Il a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 11 mars 2014. Kozei 90 n°2 permet de profiter partiellement d'une performance moyenne d'un panier d'actions. Cette performance n'est cependant pas garantie. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais liés à l'investissement dans Kozei 90 n°2 sont décrits dans le Prospectus qui doit vous être remis préalablement à toute souscription. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Prospectus, disponible sans frais en agence ou sur : www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL – 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.